

**Le latin ?
Un droit pour tous !**

Marie-Pierre Delaygue-Masson

Ceci est un extrait de l'ouvrage "**Le latin? Un droit pour tous!**", écrit par Marie-Pierre Delaygue-Masson et publié aux éditions L'autreface.

Cet extrait, constitué du chapitre V et du sommaire, ne saurait être utilisé à des fins commerciales.

V – Rome actuelle autant par ses luttes de classes que par son esprit d'ouverture

Le professeur de latin peut proposer à ses élèves certains épisodes de l'histoire romaine qui entraîneront force commentaires. Ainsi, avec la sécession de la plèbe, la question des mariages mixtes et les réformes des Gracques, les latinistes assisteront à une lutte de classes qui, même si elle ne dit pas son nom, a des accents très modernes. L'attitude de Rome, tournée vers l'autre et l'étranger, leur fournira d'autres occasions de réflexion.

La sécession de la plèbe sur l'Aventin

En 494 av. J.-C., la sécession de la plèbe sur l'Aventin (l'une des sept collines de Rome) est le symbole même de la guerre intestine que se livrent sénateurs et plébéiens⁵⁴. Les élèves découvriront là

⁵⁴ Le Sénat : assemblée des chefs des familles les plus influentes. Les magistrats doivent lui rendre des comptes. La plèbe : le peuple, plus précisément, les simples citoyens romains par opposition aux patriciens (grandes familles).

de véritables rapports de force qui ont longtemps miné la société romaine.

Les plébéiens ne supportent plus l'esclavage pour dettes⁵⁵. Selon les mots de Tite-Live, ils s'indignent « de défendre au dehors la liberté et le pouvoir de Rome et d'avoir au dedans leurs propres concitoyens pour tyrans et pour oppresseurs ». Tite-Live décrit le mécontentement qui se répand dans la ville et qui tourne à l'émeute. Quand les peuples voisins entrent en campagne contre Rome, les plébéiens refusent de s'enrôler. Amadoués par l'un des consuls, ils cèdent et repoussent brillamment l'ennemi. Après ce succès militaire, eux qui comptaient sur la bonne foi du Sénat, se trouvent face à « des sentences aussi dures que possible en matière de dettes [...] ; manifestations, groupements, conciliabules secrets » se multiplient. Preuve que la classe dirigeante ne veut rien entendre, la même situation politique se répète peu après lorsque Rome est de nouveau menacée. Les plébéiens finissent par accepter de se battre et remportent à nouveau la victoire. Mais les usuriers restent toujours aussi puissants et le Sénat refuse de mettre le problème des dettes à l'ordre du jour. L'armée se retire alors sur l'Aventin. Cette révolte du peuple contre les grandes familles patriciennes qui détiennent le pouvoir sème la terreur à Rome, en proie à toutes les inquiétudes. Combien de temps

⁵⁵ Le *nexum*, esclavage pour dettes, semble être aboli dans les années 300 av. J.-C.

dureraient le calme des mutins ? Que faire en cas de guerre extérieure ? L'union de tous les citoyens paraît de plus en plus indispensable. Le consul Ménénius Agrippa est alors délégué auprès des soldats pour les convaincre de mettre un terme à leur grève. Il leur raconte pour cela l'apologue des « Membres et de l'Estomac » :

« Autrefois le corps humain n'était pas encore solidaire comme aujourd'hui, mais chaque organe était autonome et avait son propre langage ; il y eut un jour une révolte générale : ils étaient tous furieux de travailler et de prendre de la peine pour l'estomac, tandis que l'estomac, bien tranquille au milieu du corps, n'avait qu'à profiter des plaisirs qu'ils lui procuraient. Ils se mirent donc d'accord : la main ne porterait plus la nourriture à la bouche, la bouche refuserait de prendre ce qu'on lui donnerait, les dents de le mâcher. Le but de cette révolte était de mater l'estomac en l'affamant, mais les membres et le corps tout entier furent réduits dans le même temps à une faiblesse extrême. Ils virent alors que l'estomac lui aussi jouait un rôle, qu'il les entretenait comme eux-mêmes l'entretenaient, en renvoyant dans tout l'organisme cette substance produite par la digestion, qui donne vie et vigueur, le sang, qui coule dans nos veines. Par cet apologue, en montrant comment l'émeute des parties du corps ressemblait à la révolte de la

plèbe contre les patriciens, il les ramena à la raison »⁵⁶.

Comprenant que, semblable au corps dont les organes sont solidaires, la cité tire sa force de la concorde entre citoyens et que la cohésion sociale est essentielle, les mutins revinrent à Rome. On accorda alors à la plèbe ses propres représentants, les tribuns de la plèbe, chargés de défendre ses intérêts⁵⁷.

La réconciliation entre sénateurs et plébéiens ne fut cependant que de courte durée. Suivirent d'autres épisodes conflictuels. Ainsi, à cause des troubles intérieurs et des guerres qu'elle a dû mener, Rome est confrontée à une vie chère et même à la famine, les champs n'ayant pu être cultivés. On importe alors du blé d'Étrurie et de Sicile. Les sénateurs, dont beaucoup cherchent à « se débarrasser de la puissance tribunicienne », vont ainsi profiter de ce moment pour faire pression sur la plèbe : ils proposent à cette dernière d'avoir du blé moins cher à condition de renoncer aux droits qu'elle a « arrachés de force » lors de sa retraite sur l'Aventin. Mais le chantage est vain, les plébéiens réagissent et obtiennent gain de cause⁵⁸.

⁵⁶ Tite-Live, *op. cit.*, II, 32, Les Belles Lettres, 1962.

⁵⁷ Tite-Live, *op. cit.*, II, 23-33.

⁵⁸ Tite-Live, *op. cit.*, II, 34-35.

Le mépris envers la plèbe et la question des mariages mixtes

Un autre exemple, sujet de réflexion, est la question du mariage mixte entre familles patriciennes et plébéiennes qui crée de nouvelles dissensions en 445 av. J.-C. Les sénateurs s'opposent au projet de loi déposé à ce sujet par le tribun de la plèbe Canuléius. Leurs critiques sont féroces. Ces mariages mixtes, selon eux, « tendent à vulgariser des sortes d'accouplements, comme chez les bêtes, entre nobles et plébéiens. Celui qui en naîtra... moitié noble, moitié plébéien, ne sera pas même d'accord avec lui-même ». Mais le tribun défend sa loi avec force arguments. Il déplore le mépris des patriciens, « leur répugnance à vivre dans une seule et même ville, à l'intérieur des mêmes murs » avec les plébéiens qui sont pourtant leurs concitoyens. Il a recours au raisonnement par l'absurde : « Pourquoi ne pas interdire à un plébéien d'être le voisin d'un patricien, de prendre le même chemin que lui, d'assister au même repas, de se trouver sur le même forum ? »⁵⁹. La loi sera finalement votée.

Sûrement intéressés par ces épisodes, les élèves en apprécieront particulièrement les discours déployés pour garder le pouvoir. En plongeant dans l'histoire romaine, le temps de quelques cours, ils assisteront à de véritables confrontations entre classes sociales.

⁵⁹ Tite-Live, *op. cit.*, IV, 1-4, Les Belles Lettres, 1946.

Les Gracques

Le cas des Gracques sera, lui aussi, très clair. À la fin du II^e siècle av. J.-C., la noblesse s'oppose à l'action des deux frères, Tibérius et Caius Gracchus, tous deux tribuns de la plèbe. Les riches conservateurs ne veulent pas des lois que ces derniers proposent en faveur des pauvres. De fait, la victoire sur Carthage, en 146 av. J.-C. et le début de l'expansion de Rome entraînent des mutations économiques et, par suite, sociales. Le commerce s'intensifie. Les aristocrates, qui ont financièrement beaucoup contribué à la guerre contre Hannibal, reçoivent des terres publiques. Désireux d'agrandir leurs domaines, ils chassent leurs voisins, des petits paysans qui s'appauvrissent. Pour remédier à cette situation, Tibérius met au point une loi agraire qui limite la surface des terrains distribués et donne une indemnité aux paysans lésés. Mais l'aristocratie et la bourgeoisie enrichie par le commerce n'ont pas les mêmes intérêts que la plèbe de Rome et des campagnes. Finalement, Tibérius sera assassiné en 133 av. J.-C. et Caius, qui avait poursuivi une politique analogue à celle de son frère, en 121 ⁶⁰.

⁶⁰ Caius, avec sa loi frumentaire, organise une distribution de blé à prix réduit pour les citoyens pauvres. Ces distributions de blé, gratuites à partir d'Auguste, seront très organisées par la suite. Par ailleurs, Caius accroît le pouvoir judiciaire des chevaliers au détriment des sénateurs.

Cette opposition de la noblesse romaine aux mesures sociales renvoie à une lutte de classes qui nous est relativement familière. La question de l'intégration des étrangers fera aussi certainement écho.

Rome, ville ouverte

Contrairement à Athènes qui revendique l'autochtonie, en fait un sujet de fierté et se glorifie de ses citoyens, nés sur son propre sol, Rome est une ville ouverte et en cela moderne à nos yeux. À Rome, les hommes viennent de partout. On pense, bien sûr, à l'empereur Septime Sévère né en Libye ou encore à Sénèque originaire de Cordoue ; quant à l'ami de Sénèque, Paulinus, haut fonctionnaire chargé de l'approvisionnement de Rome en blé, il vient d'Arles.

Cet esprit d'ouverture fait déjà partie des débuts mythiques de Rome. Quand le troyen Énée arrive en Italie avec ses hommes, il s'allie aux Aborigènes et épouse la fille de leur roi. Les Rutules n'acceptent pas l'intrusion de cet étranger et engagent une guerre contre les Aborigènes et les Troyens. C'est alors qu'Énée donne aux deux peuples les mêmes droits et le même nom, les appelant « Latins » (le roi des Aborigènes se nomme Latinus)⁶¹. Romulus contribuera aussi à faire de Rome, qu'il veut peupler, une ville pluriethnique. « Il ouvre un lieu d'asile. Là vient se réfugier des contrées voisines une foule de toute

⁶¹ Tite-Live, *op. cit.*, I, 1-2.

sorte, mélange indistinct d'hommes libres et d'esclaves, tous en quête de nouveauté ». Mentionnons encore l'enlèvement des Sabines dont la portée est tout autant significative. Les Sabines, « dont le rapt avait amené la guerre », se jetèrent au milieu des combattants, « suppliant tour à tour leurs pères et leurs maris de ne pas commettre un crime en se couvrant du sang d'un gendre ou d'un beau-père »⁶². L'union fut reconnue, scellée. Ainsi, cette origine plurielle, faite d'immigration et de mélanges de sang, est fortement inscrite dans les textes légendaires. Mais il est frappant de voir que les Romains la mettent en avant, sans doute pour se distinguer des Athéniens et s'affirmer avec des valeurs opposées⁶³. La légende devient réalité et constitue le fondement identitaire de cette nouvelle puissance.

Cet état d'esprit imprègne tellement Rome que l'empereur Claude s'y réfère pour convaincre les sénateurs très réticents à accepter que les notables Gaulois siègent parmi eux. Ces derniers sont citoyens romains mais ils veulent davantage et réclament l'honneur de pouvoir accéder aux magistratures⁶⁴.

⁶² Tite-Live, *op. cit.*, I, 8-13.

⁶³ Claudia Moatti, *La raison de Rome. Naissance de l'esprit critique à la fin de la République (II^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, Seuil, Collection des Travaux, 1997, p. 258-265.

⁶⁴ Les Éduens (sur le territoire de la Bourgogne actuelle) sont les premiers de ces Gaulois à obtenir satisfaction en 48 ap. J.-C.

Devant le Sénat hostile à l'idée de faire entrer « des nouveaux citoyens dans les ordres supérieurs de l'État »⁶⁵, Claude soulignera que l'intégration des peuples vaincus assure la cohésion de l'Empire. Dans le discours que l'historien latin Tacite (vers 110 ap. J.-C.) lui prête, il rappellera que des familles, désormais complètement romanisées, sont venues d'Italie ou d'Espagne et que l'Italie toute entière a fourni des sénateurs. À l'autochtonie des Grecs, il opposera la remarquable sagesse de Romulus qui « considéra bien des peuples, en un même jour, comme des ennemis, puis comme des citoyens »⁶⁶. Il est évident à ses yeux que le refus d'intégrer les vaincus parce qu'ils étaient « d'une autre race » a causé la perte des Athéniens et des Lacédémoniens « malgré leur puissance militaire ».

Claude met ainsi en valeur un principe essentiel qui remonte à un temps mythique et constitue, pourrait-on dire, l'âme de Rome. Cette volonté

⁶⁵ Claudia Moatti, *op. cit.*, p. 285-286.

⁶⁶ Tacite, *Annales*, XI, 23-24, Les Belles Lettres, 1976. Il reste des fragments de ce discours sur la Table Claudienne, plaque de bronze retrouvée à Lyon en 1528. Claude y plaide la cause de la Gaule chevelue, soit les « trois Gaules », Belgique, Lyonnaise et Aquitaine. Il déclare : « si l'on m'objecte cette guerre qu'elle a soutenue pendant dix ans contre le divin Jules, j'opposerai cent années d'une fidélité inviolable et de dévouement ».

d'intégration est devenue un moteur politique au service de la puissance romaine.

Cette ouverture d'esprit n'est pas sans lien avec la citoyenneté que Rome accorde aux peuples vaincus. On peut y voir un moyen habile d'unifier l'Empire mais c'est un moyen qui lui est propre. La Grèce n'y a pas eu recours, pas même Alexandre qui avait pourtant un immense empire à gérer. Certes, il a fallu la *guerre des alliés* de 91 à 88 av. J.-C. pour que les alliés Italiens bénéficient de la citoyenneté romaine. Mais celle-ci finit par être octroyée, de plus en plus largement sous l'Empire, à des cités, des provinces et même à de simples individus en raison de leurs mérites particuliers. En 212, l'édit de Caracalla accorde la citoyenneté romaine à tous les habitants libres de l'Empire⁶⁷.

L'ampleur des échanges

Sans aller jusqu'à parler d'économie mondialisée, nous sommes frappés par l'ampleur des échanges dans l'Empire romain. Il n'est certes pas question d'étudier avec les élèves les détails des transactions, ni leur évolution dans le temps. Mais quelques

⁶⁷ Les hommes désormais citoyens seront de ce fait moins tentés qu'auparavant par une carrière militaire dans l'armée romaine qui leur permettait de devenir au bout de quelques années citoyens romains. Rome va devoir recruter des troupes auxiliaires peu concernées par la grandeur de l'Empire. On peut voir là l'une des causes de la déliquescence de ce dernier.

exemples suffiront pour que ces derniers se rendent compte de l'intensité des relations commerciales il y a déjà plus de vingt siècles.

L'activité commerciale en Méditerranée n'a pas commencé avec la puissance romaine. Elle était déjà très intense auparavant comme en témoignent les objets découverts lors de fouilles. La Grèce a réalisé des échanges avec la Perse et l'Arabie dès le 6^e siècle av. J.-C., puis avec la Syrie du Nord et la Judée, et encore plus tôt avec la Jordanie. Au 2^e millénaire av. J.-C., les Phéniciens (le Liban) entretenaient des liens commerciaux avec l'Égypte et Chypre, au 1^{er} millénaire avec la Crète, l'Italie, l'Afrique du Nord où ils ont fondé Carthage. Très présents en mer Égée, ils ont aussi utilisé la voie terrestre jusqu'en Assyrie. Au 5^e siècle, ils sont allés en Bretagne et Grande-Bretagne.

Les Romains offrent aux latinistes un exemple similaire mais plus tardif de l'importance que revêt le commerce international. Il faut nourrir la population nombreuse de Rome. Le blé provient de Sicile, de Sardaigne, mais aussi d'Afrique du Nord et d'Égypte. Moins essentielles mais très prisées, sauces et conserves de poisson arrivent d'Italie, d'Espagne, des côtes du Languedoc, de la mer Noire, d'Afrique du Nord. Claude fait aménager le port d'Ostie et, par la suite, Trajan en ordonne une nouvelle construction, plus grande. On a trouvé à Rome des amphores à vin importées de Gaule, de Grèce, d'Asie Mineure. Recherché pour ses vertus thérapeutiques et servant

pour des objets de décoration, l'ambre est acheminé, par voie fluviale, depuis les pays du Nord jusqu'à la mer Noire et de là en Italie par voie terrestre. Rome importe d'autres produits de luxe transportés depuis l'Inde, l'Arabie, le pays des Sères⁶⁸ jusqu'à Palmyre qui les réexpédie⁶⁹. Dans une maison de Pompéi, on a exhumé des bibelots en ivoire, des objets d'art indien⁷⁰. De fait, l'utilisation de la mousson facilite les relations commerciales avec l'Inde. Pline l'Ancien mentionne les vents qui permettent l'aller-retour en un an depuis l'Égypte jusqu'au Yémen ou l'Inde. Il évalue à cent millions de sesterces ce que Rome paie chaque année pour avoir, entre autres, du poivre, des aromates, de la soie, montant énorme que les exportations (d'huile, d'olives, de vin, de céramiques, de verreries...) ne compensent pas⁷¹. Il juge également le prix de l'ambre « exorbitant : une toute petite effigie humaine en succin [ambre] se vend plus cher que des hommes vivants et vigoureux »⁷². Pline

⁶⁸ Pays des Sères ou pays de la soie pour les Romains, c'est-à-dire la Chine.

⁶⁹ Les récentes destructions sauvages ne feront jamais oublier le grand centre d'importations et d'exportations que fut Palmyre entre le 1^{er} et le 3^e siècle.

⁷⁰ Robert Étienne, *Pompéi*, Hachette Littératures, 1998, p. 161.

⁷¹ Pline l'Ancien, *op. cit.*, XII, 84, Les Belles Lettres, 1949 et VI, 101-106, Les Belles Lettres, 1980.

⁷² Pline l'Ancien, *op. cit.*, XXXVII, Les Belles Lettres, 1972.

n'apprécie pas toutes ces dépenses qu'il ne juge pas indispensables. Quoiqu'il en soit, les précisions qu'il donne reflètent l'importance des échanges internationaux à son époque. Les élèves seront surpris par cette modernité avant l'heure.

Table des matières

Avant-propos	7
Introduction	9
Le latin : un remède à l'échec scolaire ?	9
Le latin en péril	13
I - L'apprentissage du latin n'est pas très difficile	21
Une École qui manque d'exigence	21
Quand s'exercer au latin devient un plaisir	23
La traduction n'est pas un problème	24
II - Étudier la langue latine pour mieux maîtriser le français	25
Cohérence du discours	25
Maîtrise de la langue française	27
III - Des liens culturels incontestables entre Rome et nous	33
Rome : un passé présent parmi nous	34
Rome imprègne notre culture	36
Faire du latin n'est pas repli sur soi	40

IV - Rome, une société qui nous parle par son art de vie et ses inégalités sociales	47
Un mode de vie très moderne	47
De la misère à Rome	52
Le grand luxe des riches	54
V - Rome actuelle autant par ses luttes de classes que par son esprit d'ouverture	59
La sécession de la plèbe sur l'Aventin	59
Le mépris envers la plèbe et la question des mariages mixtes	63
Les Gracques	64
Rome, ville ouverte	65
L'ampleur des échanges	68
VI - Rome éloignée de nous par sa conception de l'histoire et de la politique	73
Une conception romaine de l'histoire et de la littérature qui nous étonne	73
Expansion de Rome : une colonisation	78
Un pouvoir dictatorial	80
VII - Rome éloignée de nous par la violence de ses mœurs	87
Une vie politique très violente	87
Des conquêtes impitoyables	92
Esclaves, clients et gladiateurs	94

VIII - Une leçon de vie	101
Le bonheur dans la sérénité	102
Idéal de modération	105
Être à soi, savoir se donner du temps	106
Conclusion	109
Le latin : une formation moderne de l'esprit	109
La Rome antique mérite d'être connue	110
Le latin : une formation pour tous	112
Bibliographie	115
Repères chronologiques	117